

**PROJET PEDAGOGIQUE
DE L'ACCUEIL
PERISCOLAIRE
ET DU CENTRE DE LOISIRS
DE ST CREPIN IBOUVILLERS**

SOMMAIRE

I / Présentation de l'accueil et du centre

II / Objectifs pédagogiques

III / Organisation du travail d'équipe et rôle des animateurs

IV / Aménagement de l'espace

V / Vie quotidienne

- 1) Les règles de vie
- 2) L'arrivée à l'accueil
- 3) Le repas
- 4) L'accueil ou l'étude du soir
- 5) Le mercredi et les vacances scolaires
- 6) Petits bobos, infirmerie et sécurité

VI / Les activités

VII / Relations avec les parents

I / Présentation de l'accueil et du centre de loisirs

L'accueil périscolaire et le centre de loisirs sont implantés dans l'école de St Crépin, au 3 rue des écoles. Il s'agit d'une extension de l'école, dont les travaux se termineront mi-décembre, pour un fonctionnement au 4 janvier 2010, et qui comprend une salle de restauration, avec sanitaire fille et garçons, une salle de plonge, une salle de cuisine avec chambre froide, une salle polyvalente, deux salles d'accueil, avec sanitaires, un dortoir, un espace détente et une salle animateur.

Il peut accueillir jusqu'à 60 enfants de 3 à 11 ans et fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 9h, de 12h à 14h, de 17h à 18h30, et le mercredi de 8h à 18h.

Les enfants accueillis sont tous scolarisés à St Crépin, pour le moment, mais ils peuvent habiter les communes de St Crépin, Montherland, Haillancourt, Marivaux, communes faisant parties du regroupement scolaire.

Il s'agit d'un public de milieu rural, et nous avons pu constater à plusieurs reprises qu'un certain nombre de jeunes sont mal orientés ou termine rapidement leurs études pour trouver des emplois précaires, et devenir autonome par rapport à leurs parents. Ils s'orientent souvent vers des formations agricoles car ils pensent que c'est la carrière logique à faire dans la région, ou n'ont pas du tout de perspectives d'avenir.

De plus, ils ont souvent besoin d'être motivés, et assistés dans leur démarche, et sont très peu autonomes.

II / Objectifs pédagogiques

L'éducation commençant très tôt, les objectifs de l'accueil et du centre s'intègrent au projet éducatif de la commune, pour les 3-11 ans, et ils se poursuivront probablement dans quelques années, avec la création d'un service d'accompagnement des jeunes.

L'équipe d'animation veut favoriser la réussite personnelle et collective, l'envie d'évoluer, de grandir, de devenir autonome, d'avoir des objectifs d'avenir autres, de découvrir de nouvelles choses, afin de permettre à ces futurs jeunes d'accéder à une culture et à une volonté d'élargir l'horizon de leur avenir.

- Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière : nous reconnaissons pour chacun son histoire personnelle et tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères : notre travail d'éducateur consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, l'espace, et les relations interpersonnelles. Le construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.
- Favoriser l'autonomie : la volonté de chacun est de grandir, devenir adulte dans le sens d'être autonome. Mais l'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme. Il n'y a pas d'âge où l'on devient autonome. A chaque étape de son enfance et de son adolescence, on progresse vers davantage d'autonomie, mais chacun doit évoluer dans ce sens pour de bonnes raisons, pour devenir un adulte citoyen responsable, et non pas pour échapper à l'emprise parentale le plus rapidement, comme on a pu le constater assez souvent, dans le discours des jeunes de 18 à 22 ans. Il faut donc prendre le temps de le devenir.
- Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs et de leurs activités : Nous avons comme visée d'aider les enfants à se construire une citoyenneté active. Nous pensons que l'apprentissage de la citoyenneté passe par « le faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.
- Proposer des temps de concertation et/ou discussions visant à recenser les demandes des enfants et à réguler les éventuels dysfonctionnements.
- Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités correspondantes à leur besoin : nous favorisons une démarche de projet où les enfants sont parties prenantes. Nous diversifions au maximum le choix des activités.
- Permettre aux enfants d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier : le centre de loisirs, espace éducatif à part entière, doit prendre place dans son environnement. Notre objectif n'est pas d'enfermer l'enfant dans un lieu, coupé de la vie, mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement, d'en devenir acteur, et d'en découvrir tous les aspects. L'éducation à l'Education à l'environnement devient essentielle en ce nouveau millénaire. Devenir acteur dans sa ville, son département, ou sa région c'est se l'approprier, participer à sa transformation, c'est devenir citoyen

III / Organisation du travail d'équipe et rôle des animateurs

L'équipe est composée d'une directrice attachée territoriale, titulaire d'une licence en Sciences de l'Education et du concours de professorat des écoles, d'une cantinière, d'un animateur permanent titulaire à plein temps ayant le BAFA et l'AFPS et de 2 animateurs en contrat passerelle à 23 h hebdomadaire (35h pendant les vacances) dont une titulaire du CAP petite enfance.

La directrice est garante de la formation des animateurs.

Une réunion hebdomadaire animée par la directrice, tous les lundis de 9h à 12h), permet d'établir un bilan de la semaine écoulée et de préparer la suivante, ainsi que les projets pour le centre de loisirs et les vacances. Nous y aborderons les problèmes rencontrés, le fonctionnement général : ses points forts et les améliorations à apporter. Nous analyserons les observations et demandes des enfants, relatives aux temps de discussions.

Nous établirons également un planning des activités, une répartition des tâches et des recherches de sites à visiter...

Nous échangerons sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins, et nous partagerons nos impressions, et nos ressentis.

Chaque animateur participe activement à l'élaboration des projets de fonctionnement et apporte ses compétences et son savoir-faire. Nous souhaitons proposer de la nouveauté et une approche différente de l'animation.

Nous ferons un point avec la cantinière s'il y a besoin. A l'ouverture du centre, sa présence pour la mise en place des temps de cantine sera indispensable afin de travailler tous dans le même sens. Elle fait partie intégrante de l'équipe.

L'équipe aura à sa disposition une documentation : fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, projet éducatif et pédagogique. Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

Un temps individuel d'évaluation sera mis en place sous forme de questions qui aideront les animateurs dans leurs réflexions, le but étant d'être capable de s'auto-évaluer afin de continuer à progresser. La participation à diverses formations permet d'acquérir de nouvelles techniques dont profitent les autres animateurs et les enfants.

Il s'agira de fonctionner de manière cohérente au sein de l'équipe :

- S'impliquer dans l'élaboration des activités du centre à travers les projets de fonctionnement et d'animation, en ayant toujours en tête le présent projet pédagogique et les intentions éducatives qui en découlent.
- L'équipe devra s'interroger sur les difficultés que l'on pourrait rencontrer concernant certains enfants.
- Agir de manière cohérente en ayant le même discours auprès des familles et des enfants (en cas de point de vue différent, cela doit se discuter en réunion et non devant les parents ou les enfants). En cas de doute ou d'urgence, toujours prévenir la directrice.
- Etre attentif à sa façon d'être (comportement, langage, attitude...) et à l'image que l'on renvoie aux enfants et aux parents.

Les rôles de l'animateur sont les suivants :

- Il devra proposer des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique. Chaque activité est un moyen permettant d'atteindre des objectifs éducatifs.
- Il devra favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers les activités. Il aura à charge de permettre aux enfants de vivre au mieux leur temps de loisirs, qu'il soit dirigé ou informel.
- Il devra veiller au bien-être des enfants et sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.
- L'animateur a un rôle éducatif important car il devra savoir expliquer, argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants.
- Il devra également accompagner l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute et favoriser sa motivation. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions.
- La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenus.
- Il devra créer un climat sécurisant pour l'enfant, les impliquer dans l'élaboration des règles de vie, d'hygiène, de sécurité.

IV / L'aménagement de l'espace

Les animateurs devront réfléchir à un aménagement de l'espace, des salles, permettant aux enfants de trouver suffisamment de repères pour qu'ils se sentent bien.

Les différents lieux d'accueil du centre, veulent être rassurants, conviviaux et adaptés aux différents âges.

A l'entrée de l'accueil, un panneau d'affichage créé par les enfants et ou les animateurs, permet d'informer régulièrement les parents. Ils y retrouveront le menu de la semaine et les diverses activités.

Les deux salles d'accueil et de jeux (des petits et des grands), avec leurs étagères, accessibles aux enfants, leurs meubles bas, et leurs bacs de rangement au sol, leurs chaises et leurs tables de différentes tailles et couleurs, leur permet de prendre les différents jeux, de s'installer pour jouer, et ranger sans l'aide de l'animateur. Dans ces deux salles les enfants pourront trouver des espaces différents en fonction des jeux auxquels ils veulent jouer : coin poupée, imitation, garage, jeux de société, dessins, peinture, activités manuels...

Un dortoir pour les petits est adjacent à la salle d'accueil des maternelles, où ils trouveront des petits casiers étiqueter à leur nom, et dans lesquels ils pourront déposer leurs vêtements avant d'aller dormir.

A l'étage, se trouve un espace détente avec des canapés, des fauteuils et des tapis, une bibliothèque et un coin d'écoute musical.

Ces différents lieux doivent rester calmes, les enfants peuvent y discuter mais sans hurler, ni courir, et y jouer sereinement. Les animateurs veilleront au respect des règles de vie.

La salle de restauration sera partagée avec des claustras, afin de permettre aux enfants des différentes tranches d'âge, de se retrouver dans des espaces plus conviviaux, et d'éviter ainsi les débordements liés à un trop grand nombre d'enfants dans un même lieu. Chaque animateur sera le référent d'un espace.

La salle polyvalente pouvant servir aux plus grands, sera composée de tables et chaises et de meubles de rangement du matériel. Mais pourra également être

utilisée comme espace de jeux d'équipe, ou d'expression corporelle, salle d'étude, le soir pour les primaires.

V / Vie quotidienne

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

1) L'arrivée à l'accueil

L'accueil ouvre dès 7h30 le matin. Les parents y accompagnent leur enfant jusqu'à la salle, où un animateur les accueille, récupère le ticket correspondant et le cahier périscolaire, pointe l'enfant sur le listing des présences et prend les diverses informations le concernant auprès des parents. Une fois ses parents partis, l'enfant a accès aux différents espaces et activités, toujours encadrés ou surveillés par un animateur (lecture, jeux de société, dessin, discuter, ne rien faire...) . Ce moment informel permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver les animateurs et ses copains, et de se préparer mentalement et calmement pour la classe à 9h.

L'animateur est disponible, à l'écoute, guide, encadre mais sans diriger. Il est le garant du cadre global en matière de sécurité, respect de l'autre et gestion des différents entre enfants

Ensuite, l'animateur des petits devra accompagner les maternelles dans leur classe, tandis que les autres accompagneront les primaires dans la cour à 8h50, pour que les enseignants prennent le relais. Si besoin, les animateurs transmettront les informations importantes pour la journée.

Le déroulement du repas.

L'animateur référent des maternelles ira les chercher dans leur classe à 11h50, pour se laver les mains, aller aux toilettes et passer à table. Les autres enfants seront accueillis par classe par leur animateur référent, sous le préau de la cantine. Ils récupéreront les cahiers périscolaires et les tickets de ceux qui ne sont pas venus le matin, et pointeront les présences à la cantine sur le listing.

Les maternelles et les CP/CE1 sont les premiers à passer à table. Leur couvert est déjà installé, mais on veillera à les rendre autonomes, en fin de cycle. Pendant ce temps, les autres enfants peuvent jouer dans la cour ou la salle polyvalente, encadrés par leur animateur.

Une fois le repas des maternelles terminés, ils débarrassent avec l'aide de l'animateur et de la cantinière, mettent tout sur un chariot, et nettoient leur table (un responsable de la table par jour désigné par l'animateur), puis ils vont se laver les mains et la bouche, et passer aux toilettes. Ensuite, ils peuvent aller jouer dans leur salle, ou aller dans l'espace détente, avec leur animateur, jusqu'à 13h50, heure à laquelle l'ATSEM prendra le relais, pour le dortoir.

Dès que les maternelles ont quitté le réfectoire, les animateurs font passer les autres enfants par classe, aux toilettes pour le lavage des mains, et installer leur table. Sur un meuble, seront posés les couverts, les verres et les assiettes, que chaque enfant récupèrera pour s'installer à table et attendre calmement que la cantinière amène les plats. Ils seront amenés à se servir seul sous la surveillance de l'animateur référent, en veillant à partager les portions, et à ne pas gâcher. L'animateur est là pour réguler ce moment, rappeler les règles, aider et vérifier qu'ils mangent bien.

A la fin du repas, ils débarrassent, mettent tout sur le chariot et nettoient leur table (un responsable de la table par jour désigné par l'animateur). Ensuite ils passent aux toilettes et vont jouer dehors ou dans leur salle d'accueil, jusqu'à 13h50, heure à laquelle les animateurs les accompagnent dans la cour, où les enseignants prennent le relais.

Le repas est l'occasion de découvrir des saveurs nouvelles, d'acquérir plus d'autonomie, d'établir des contacts, de communiquer et d'échanger avec ses copains.

La restauration est assurée par LA NORMANDE SA de St Nicolas d'Aliermont dans le 76, agréé par les services vétérinaires. Les plats cuisinés à l'avance sont préparés selon le principe de la liaison froide. Le respect des cahiers des charges de la cuisine centrale certifiée ISO 9001, imposés par la norme garantit des repas de qualité sécurisés. Tous les deux mois environ, La Normande et la responsable du service périscolaire et centre de loisirs, se rencontreront afin d'établir les menus de la période. Les menus proposés sont en conformité avec les dispositions de la Circulaire ministérielle du 25 juin 2001 sur la composition des repas servis en restauration scolaire et sécurité des aliments, et la recommandation relative à la nutrition du GPEMDA. Toutes les viandes bovines sont d'origine France.

Chaque année, La normande propose de réaliser plusieurs types d'animations autour du repas : les fêtes calendaires, les repas à thèmes... Ces animations ont

pour objectif de créer un véritable « évènement » au sein du restaurant scolaire, autour d'un repas festif et original.

Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibrer, de ne pas gâcher).

2) L'étude du soir et l'accueil postscolaire des maternels.

L'animateur des maternels va chercher les enfants dans leur classe à 16h55 et les emmène sous le préau de la cantine, pour le pointage et pour qu'ils mangent le goûter fourni par la mairie, afin d'assurer leur sécurité, puisque les parents récupèrent les enfants qui ne vont pas à l'accueil ou à l'étude à 17h (moment où ils y a beaucoup d'allées et venues dans la cour). Les primaires sont accueillis dans la cour par les enseignants qui assurent l'étude. Ceux-ci feront le pointage des élèves, dans la salle d'étude.

Une fois les portes de l'école fermée, vers 17h10, les enfants mangent leur goûter, jouent, puis à 17h30, ils vont, accompagnés des adultes référents, dans leur salle respective.

L'étude est surveillée par les enseignants de l'école, qui s'assurent du bon déroulement des devoirs, et aident éventuellement les enfants qui en ont besoin.

L'accueil postscolaire est assuré par un animateur, qui permettra aux enfants de jouer calmement à des jeux de société, de faire des dessins, de raconter des histoires ou d'en inventer avec les enfants, de faire de la relaxation ou d'écouter de la musique. La journée étant suffisamment longue pour les petits, il ne s'agit pas ici de faire de la découverte ou de l'apprentissage, mais plutôt de réinvestir les acquis, de se détendre individuellement ou collectivement.

3) Centre de loisirs : mercredis et vacances scolaires

Le centre ouvre ses portes à 8 h le matin. L'accueil se fait de 8h à 9h15 au plus tard, afin de permettre à l'équipe d'organiser les groupes et commencer les activités. Pendant cette période d'accueil et de moment informel, des petits ateliers autonomes sont proposés aux enfants. Chacun sera libre d'y participer ou non, ou de jouer dans les espaces spécifiques de la salle.

Sur le même principe que l'accueil du matin, les parents accompagnent leur enfant dans la salle, où un animateur les accueille et pointe l'enfant sur le listing, et prend les informations auprès des parents.

Les parents peuvent consulter le planning des activités proposées et inscrire leur enfant dans les groupes d'activités correspondants, pour la journée.

A 9h30 au plus tard, les activités devront démarrer, pour qu'à 11h30, une fois le matériel et la salle rangés, les animateurs puissent animer la réunion bilan des enfants (maternels et primaires ensemble). Ce temps de discussions est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre, de régulation des conflits, et d'émergence des projets, qui permet également le retour au calme après les activités du matin. Un cahier des délibérations est tenu à jour. Toutes les propositions et les décisions prises y sont inscrites.

A 11h45, les maternelles et les CP/CE1 vont se laver les mains, aux toilettes, puis passent à table. Le repas se déroule de la même façon que dans la semaine. Puis c'est au tour des autres enfants, pour qui le repas se passe aussi de la même façon que dans la semaine.

A 13h30, les enfants de petite et moyenne section, et les grandes sections qui le souhaitent, vont dans le dortoir, accompagnés de leur animateur pour faire la sieste. Ils se déshabillent et rangent leurs vêtements dans les casiers prévus à cet effet. Ils pourront être accueillis dans leur salle par un animateur, pour se rhabiller et jouer après la sieste. Vu que les réveils sont échelonnés, les activités de l'après midi des maternels ne seront pas dirigées, mais guidées, surveillées.

L'accueil de l'après-midi, pour les enfants qui ne sont pas venus le matin, se fera entre 13h30 et 14h15 au plus tard.

A 14h30, les primaires commenceront les activités de l'après-midi, pour lesquelles ils se sont inscrits.

En fin d'activité, les enfants participent au rangement du matériel, et passe aux toilettes, et se laver les mains.

Puis tous ensemble, petits et grands, vers 16h15, vont dans le réfectoire, avec les animateurs, afin de prendre le goûter fourni par la mairie.

A partir de 17 h, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants, qui se trouveront dans la salle d'accueil, pour des moments informels de jeux et d'activités calmes et autonomes. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants.

La fin de journée, est un temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe, c'est le moment de l'au-revoir, de la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

VI / Les activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettrons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, et en prenant en compte les compétences et savoir-faire de chaque animateur, qui mettra en place un projet de fonctionnement et d'activité.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes).

Nous favoriserons une démarche de projet, individuel ou collectif, et l'équipe d'animation fera un effort sur l'originalité des activités proposées et surtout sur la façon dont elles seront abordées.

Pour l'instant, il n'y aura que peu d'intervenants. L'accent est plutôt mis sur la vie quotidienne, la convivialité, l'autonomie, la connaissance des uns et des autres, du fonctionnement du centre, et sur les compétences spécifiques des encadrants.

Les activités sont des supports permettant d'atteindre les objectifs éducatifs déterminés dans le projet pédagogique et non une fin en soi. Elles devront contribuer à l'épanouissement physique et culturel de l'enfant.

- Les activités devront susciter :
 - La découverte de sites (parcs, expositions, musées...), de nouvelles méthodes (peinture aux doigts, pinceau, avec le corps), d'activités, de nouvelles règles, ou d'action particulière.
 - La découverte de leur environnement proche et des possibilités qui leur sont offertes à proximité. Découverte de leur région, de villages, du patrimoine en général.
 - La sensibilisation à la notion de respect au sens large (respect de l'environnement, des locaux, des autres et des différences...).

- L'acquisition de savoir-faire afin d'aider l'enfant dans certaines phases d'apprentissage.
- L'épanouissement global de l'enfant en tenant compte de ses demandes pour les impliquer dans le projet.
- Les rencontres et contacts positifs entre enfants.
- Les activités devront permettre de découvrir un environnement différent du cadre de vie habituel : plein air, différents milieux, activités culturelles...
- Elles devront être adaptées aux enfants et à leurs possibilités.
- Mettre en place un programme favorisant la constitution d'un groupe dans le respect de chacun.
- Impliquer les plus grands dans l'organisation de certaines activités, et favoriser le tutorat.
- Lors des activités manuelles, permettre aux enfants de découvrir différentes matières et la manière de les exploiter. L'animateur devra guider et soutenir les enfants dans cette démarche de découverte.
- Les activités devront toujours avoir un aspect attrayant et ludique, afin de permettre à chacun de prendre plaisir à jouer.
- Favoriser la créativité et l'imaginaire des enfants en leur permettant de participer à des activités autour de contes ou « créations insolites ».
- Le temps d'activité étant partagé avec la mise en place du matériel, son rangement et le bilan enfant-animateur

Nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (sportifs, d'équipe, de société, de fiction, de construction, de plein air, les grands jeux...)
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques et théâtrales
- Les activités de découverte (sorties, visite, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain ou rural, ...)
- Les activités physiques et sportives, et d'expression corporelle
- La lecture, les contes...
- Les animations de rue, vie de quartier, fêtes, spectacles...

Nous souhaitons également développer plus tard, les rencontres avec d'autres centres de loisirs, afin de développer les possibilités de rencontres avec les enfants d'autres horizons.

VII / Les relations avec les familles :

La vie du centre, c'est l'alchimie entre les enfants, l'équipe d'animation, les élus et bien sûr les parents.

Lors de l'inscription et de vente des tickets correspondants aux prestations, nous leur présenterons nos projets et nous répondrons à leurs questions dès qu'ils en auront besoin.

A leur arrivée au centre ou à l'accueil le matin, ils sont invités à découvrir ce que les enfants feront dans la journée. Un panneau à l'entrée, décoré par les enfants, permettra de donner les informations telles que le menu, le programme des ateliers dans lesquels les enfants s'inscriront, des articles... Dans le couloir de l'entrée une affiche présentera l'équipe d'animation.

Nous pourrons développer des rencontres régulières avec les familles, sous formes de réunion d'information, d'invitation à participer à des activités ou des sorties, d'organisation de moments festifs auxquels les familles seront conviées... ceci afin de développer une relation de confiance.

Nous favoriserons les discussions avec les parents afin de « désamorcer » les éventuelles inquiétudes ou difficultés. Car si les parents sont inquiets, les enfants ne pourront pas profiter pleinement de leur journée et de leurs activités.

A chaque fin de période, nous transmettrons un questionnaire bilan aux parents, afin d'optimiser les projets.